

La Bretagne : terre de coopérations

Puisque tout commence en Finistère, c'est à Plonévez-du-Faou qu'a été signé le premier contrat de réciprocité ville/campagne, entre Brest métropole et le Centre ouest Bretagne, en présence de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.



Le contrat a été signé à Plonévez-du-Faou

C'est une vraie fierté, pour l'ensemble des signataires et des partenaires, de préciser qu'il s'agit d'une première en France. Cela s'explique aisément tant la tradition de coopération est bien implantée dans le Finistère. Celles et ceux qui veulent opposer les villes et les campagnes sont très minoritaires dans le département. Pour Nathalie Sarrabezolles et Laurence Fortin, au nom de la Région, ce type de contrat va totalement dans le sens des politiques engagées par le Conseil départemental et le Conseil régional.

« L'idée de ces contrats de réciprocité est née lorsque la loi sur les métropoles a été votée et a été formalisée à l'occasion des assises de la ruralité en 2014 », a expliqué le ministre qui a insisté sur l'engagement sans précédent du gouvernement vis-à-vis des territoires ruraux avec la mise en place de 1 000 maisons de santé, dont 14 dans le Finistère, et de 1 000 maisons des services publics.

Si Brest et le Centre ouest Bretagne sont les premiers à voter ce contrat, c'est parce qu'il existait déjà une longue tradition de coopération, en particulier dans des domaines comme la culture ou la santé, avec le partenariat entre les hôpitaux de Brest et de Carhaix.

Ce contrat n'est pas une liste de projets ou l'imposition d'une mesure mais

bien la volonté partagée de faire émerger des projets nouveaux, en faisant se rencontrer des acteurs publics et privés, en cherchant à répondre à des besoins locaux à une autre échelle et en identifiant des complémentarités.

C'est ainsi qu'entre Brest métropole et le COB, trois groupes de travail ont été mis en place : un sur le développement économique et l'insertion, un autre sur l'énergie et l'environnement et enfin un troisième sur la santé, la culture et les services.

Plusieurs projets ont d'ores et déjà émergés, comme un partenariat entre les Fêtes maritimes de Brest et le Festival des Vieilles Charrues à Carhaix, une coopération sur l'énergie avec l'approvisionnement en bois des entreprises de cette filière dans le COB ou l'exportation de poudre de lait vers la Chine par le port de Brest.

La signature de ce contrat de réciprocité n'est pas une fin en soi mais une étape dans la longue histoire de la coopération entre les collectivités territoriales du Finistère qui savent que seule la logique des partenariats gagnants/gagnants peut permettre un développement harmonieux du territoire à la pointe de la Bretagne.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/11/2016



Harcèlement

Le harcèlement scolaire est une réalité qu'il convient de prendre au sérieux et de combattre avec détermination.

C'est le défi auquel se sont attelés les ministres de l'Éducation, dès 2012. Et les résultats sont au rendez-vous puisque, entre 2010 et 2015, le harcèlement a baissé de 15%. Mais il faut encore accentuer l'effort.

Cette année le ministère de l'Éducation nationale a décidé de s'attaquer au cyber-harcèlement qui peut briser des vies : 40% des élèves déclarent avoir fait l'objet de cyber-harcèlement et deux à trois élèves se suicident chaque année.

Face à ce phénomène, il faut libérer la parole : permettre aux victimes de s'exprimer et expliquer aux harceleurs, qui n'ont pas toujours conscience des conséquences de leurs actes, que ce qu'ils considèrent comme un jeu peut se transformer en calvaire pour leurs victimes.

PS29

Chiffre de la semaine

46 451

C'est le nombre d'emplois créés en Bretagne en 2016, grâce au dispositif Embauches PME.